

bitrage & nommer des personnes à cet effet, avec pouvoir d'en juger dans six mois apres ces trois premiers expirez : des Commissaires s'estoyent bien assamblez à Londres de part & d'autre, mais qu'ayans terminé diverses plaintes qu'ils avoyent receuës dans le temps préfix, ainsi que l'on pouvoit voir par leur Sentence du 30 Aoust 1654, plusieurs autres estoyent demeurées indéçises, lesquelles auroyent dû estre réglées suivant ledit Traité, par les Commissaires desdits Cantons Protestans de Suisse : au lieu dequoy, à faute de les avoir nommez dans le terme de six mois, ces différens estoyent demeurés à vüider : Ce que désirant estre fait au plustost, pour oster à l'avenir toutes occasions de division entr'eux, Sa dite Altesse & les Estats Généraux estoyent demeurés d'accord que ces Commissaires seroyent nommez par les deux partis : qu'ils s'assembleroyent à Amsterdam en Hollande, avec pouvoir d'examiner & juger lesdites plaintes qui restent à régler, pendant trois mois, à compter du jour de leur première séance : dont avis seroit publiquement donné aux Peuples des deux Nations : & que ce qui seroit arrêté par eux demeureroit en la force &